

Édito

La Wallonie joue selon les règles

Par **Olivier le Bussy**

Non, c'est non. La Région wallonne refuse toujours de donner son blanc-seing à l'Etat fédéral pour qu'il signe, au nom de la Belgique, l'Accord économique et commercial global – le fameux Ceta – conclu entre l'Union européenne et le Canada. L'Etat fédéral et la Flandre, les autres Etats membres, la Commission et le Canada en restent pantois. Ah, ça ! Quelque 4,5 millions de Belges francophones, dont 3,6 millions de Wallons, s'autorisent à bloquer un traité négocié pendant cinq ans par la Commission, mandatée par les Etats membres, et Ottawa.

Il ne faut pas être dupe de ce qui, dans la position du PS et du CDH, les partis de la majorité wallonne, relève de l'opportunisme politique. Mais on aurait tort de n'y voir que cela. Car même si c'est en bout de course qu'elles s'expriment le plus vivement, les réticences wallonnes

vis-à-vis du Ceta ne sont pas neuves. Elles ont de plus été étayées par un vrai travail parlementaire – ce dont on devrait se louer – appuyé par de nombreuses auditions d'experts, y compris pro-Ceta. Enfin, la Wallonie ne pratique pas le hors-piste, mais joue selon les règles du cadre fédéral belge et celles fixées par l'UE. On ne peut pas à la fois se lamenter que les citoyens se défient d'une Europe jugée trop distante, et reprocher à un Parlement régional – sensibilisé à la question par une mobilisation citoyenne non négligeable – de se saisir d'un dossier européen quand on lui en donne l'occasion.

La Wallonie se méprend-elle sur les implications du Ceta ? Peut-être. Peut-être pas. Mais le deal avec le Canada est de ces accords de nouvelle génération qui vont façonner les relations commerciales, et plus encore, que l'Union va entretenir avec d'autres blocs. Cela mérite de prendre le temps de poursuivre la discussion pour lever les inquiétudes, pas uniquement wallonnes, d'ailleurs. Il est en tout cas une chose certaine : l'Europe ne peut pas y répondre en fixant des ultimatums.